



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

## PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

### OBO

PREFECTURE  
DU  
HAUT-MBOMOU

© Fiacre Balet/ACTED

République centrafricaine, avril 2021

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

## Sommaire

■	Liste des acronymes .....	3
■	Cadre d'action .....	6
■	Carte de la zone d'intervention .....	7
■	Méthodologie AGORA .....	8
■	Présentation d'Obo .....	9
■	Diagnostic territorial .....	10
	Carte générale du centre-ville d'Obo .....	11
	Cartographie des acteurs .....	12
	Services de bases .....	13
	• Eau .....	13
	• Hygiène et assainissement .....	13
	• Éducation .....	16
	• Santé .....	17
	Filières économiques .....	19
	• Agriculture .....	19
	• Élevage .....	19
	• Commerce .....	20
	Gouvernance locale .....	21
	• Représentation .....	21
	• Justice et cohésion sociale .....	21
	• Diagnostic institutionnel .....	22
	• Autoévaluation des organisations de la société civile .....	23
■	Planification du relèvement .....	24
	Eau .....	25
	Hygiène et assainissement.....	27
	Éducation.....	29
	Santé .....	31
	Commerce .....	33
	Agriculture et élevage .....	35
■	Priorisation intersectorielle .....	39
■	Annexes .....	40

## Liste des acronymes

<b>ACDA</b>	Agence centrafricaine de développement agricole
<b>ACTED</b>	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
<b>ADDC</b>	Action pour le développement durable en Centrafrique
<b>AEDD</b>	Agence pour l'environnement et le développement durable
<b>AGR</b>	Activité génératrice de revenu
<b>AH</b>	Alerte humanitaire
<b>AIM</b>	<i>Africa Inland Mission</i>
<b>AIRD</b>	<i>African Initiatives for Relief and Development</i>
<b>ALIMA</b>	<i>Alliance for International Medical Action</i>
<b>ANDE</b>	Agence nationale pour le développement de l'élevage
<b>ANEA</b>	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
<b>APE</b>	Association des parents d'élèves
<b>ASA</b>	Afrique secours et assistance
<b>AVEC</b>	Association villageoise d'épargne et de crédit
<b>CaLP</b>	<i>Cash Learning Partnership</i>
<b>CLPR</b>	Comité local de paix et réconciliation
<b>CNEDD</b>	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
<b>COGES</b>	Comité de gestion
<b>COHEB</b>	<i>Community Humanitarian Emergency Board</i>
<b>COOPI</b>	<i>Cooperazione internazionale</i>
<b>CPC</b>	Coalition des patriotes pour le changement
<b>CPR</b>	Comité local de paix et réconciliation
<b>CRCA</b>	Croix Rouge centrafricaine
<b>CSSI</b>	Centre de support en santé internationale
<b>ECAC</b>	Enseignement catholique associé de Centrafrique
<b>EHA</b>	Eau, hygiène et assainissement
<b>FACA</b>	Forces armées centrafricaines

## Liste des acronymes (suite)

<b>FADEC</b>	Femme, action, développement en Centrafrique
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FNEC</b>	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
<b>FOSA</b>	Formation sanitaire
<b>FFOM</b>	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
<b>FJD</b>	Fusion des jeunes pour le devenir
<b>FPU</b>	<i>Free Press Unlimited</i>
<b>GA</b>	Groupe armé
<b>GEPAD</b>	Genre, paix et développement
<b>HI</b>	Humanité et inclusion
<b>HOPIN</b>	<i>Hope to Person in Need</i>
<b>IC</b>	<i>Invisible Children</i>
<b>ICSM</b>	Initiative conjointe de suivi des marchés
<b>INEE</b>	<i>Inter-Agency Network for Education in Emergencies</i>
<b>IPC</b>	<i>Integrated Food Security Phase Classification</i>
<b>JUPEDEC</b>	Jeunesse unie pour l'environnement et le développement communautaire
<b>KTK</b>	<i>Kode-Ti Kwa</i>
<b>MENESRS</b>	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
<b>MINUSCA</b>	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
<b>OCHA</b>	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
<b>OFCA</b>	Organisation des femmes de Centrafrique
<b>OIM</b>	Organisation mondiale pour les migrations
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PDL</b>	Plan de développement local

## Liste des acronymes (suite)

<b>PMAS</b>	Panier minimum d'articles de survie
<b>PNRM</b>	<i>Person in Need Relief Mission</i>
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PRL</b>	Plan de relèvement local
<b>RCA</b>	République centrafricaine
<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>RELSUDE</b>	Relèvement du Sud-Est
<b>SSF</b>	Service sans frontières
<b>TGI</b>	Tribunal de grande instance
<b>THIMO</b>	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
<b>UAOEV</b>	Union d'assistance aux orphelins et enfants vulnérables
<b>UNHAS</b>	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
<b>UNHCR</b>	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>VBG</b>	Violence basée sur le genre
<b>VCW</b>	<i>Vision to Change the World</i>
<b>VD</b>	Vision et développement
<b>VIH</b>	Virus de l'immunodéficience humaine
<b>XAF</b>	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

## Cadre d'action

### CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection<sup>1</sup>.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions<sup>2</sup>.

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale<sup>3</sup>.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 7). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

### OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 8 et « Annexe méthodologique » p. 40). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

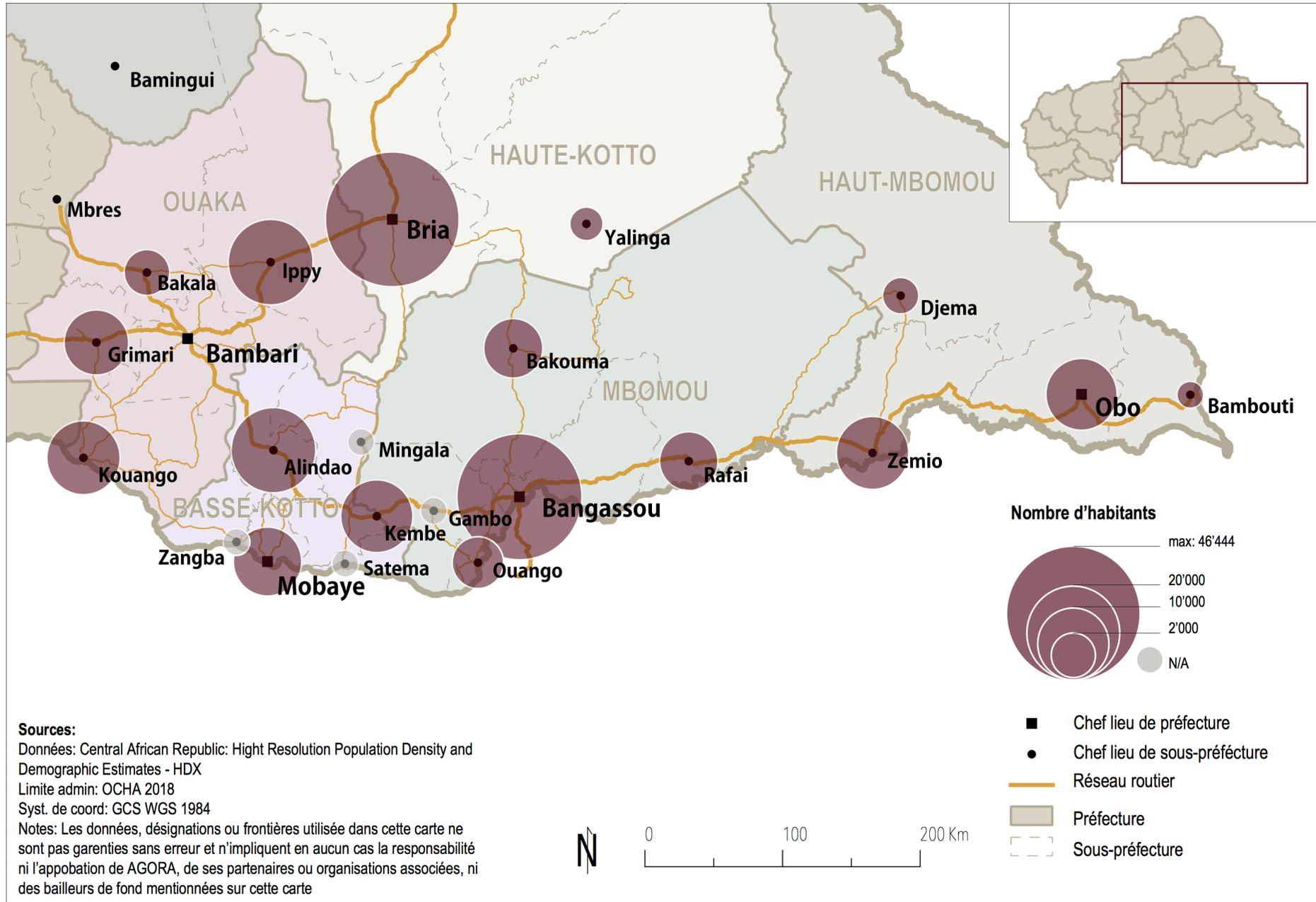
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

<sup>1</sup> Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

<sup>2</sup> Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

<sup>3</sup> Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

# Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



# Méthodologie AGORA



## Présentation d'Obo

### HISTOIRE

Baptisée « Moutoubou » à sa création en 1918 par un officier français, la commune d'Obo tire sa dénomination actuelle du nom d'un chef de canton Ogbon (devenu « Obo »), qui signifie « tique » en langue zandé.

La ville d'Obo est principalement peuplée par l'ethnie Zandé (en particulier des Bassiris et des Voungaras). Elle accueille également des petites communautés de Nzakararas, Bandas, Yakomas et Peulhs. Ces derniers seraient arrivés dans la localité à la fin des années 1990. Des communautés peules déplacées seraient également arrivées en 2017 depuis Mboki et Zemio, ainsi que du sud-ouest du Mbomou (notamment Gambo).

La région d'Obo a été le théâtre de violences dues à la présence de groupes armés, issus du territoire centrafricain ou des pays voisins, notamment d'Ouganda.

En mai 2020, de violents affrontements ont eu lieu entre des éléments de groupes armés et les forces de sécurité présentes sur place, entraînant des destructions et des pillages dans la ville, ainsi que le départ de la communauté musulmane résidente, craignant de potentielles représailles du fait de son assimilation aux groupes armés. Depuis, les groupes armés se sont retirés à Mboki et bloquent l'acheminement de marchandises à destination d'Obo, ce qui a conduit à une forte augmentation des prix et à des pénuries de certains produits. Ces événements ont pu créer de fortes tensions entre les communautés religieuses, qui tendent à persister encore aujourd'hui et qui freineraient les perspectives d'un éventuel retour des populations musulmanes, selon les résultats de l'enquête.

Un Plan de développement local (PDL) a été élaboré avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2019. Il a été restitué et validé par les autorités locales en mars 2021. Il a permis d'identifier des solutions pour les principaux objectifs suivants sur la période 2020-2024 :

- Redéployer, équiper et suivre les services déconcentrés et décentralisés ;
- Promouvoir l'autosuffisance alimentaire ;
- Améliorer la qualité de prestation des services sociaux de base ;
- Promouvoir l'autonomisation de la femme, l'épanouissement de la jeunesse et l'intégration des minorités peules et handicapées dans le processus de développement local.

Le budget nécessaire a été estimé à un peu plus de 1,1 milliard de XAF.

### TERRITOIRE

La ville d'Obo est le chef-lieu de la préfecture du Haut-Mbomou et chef-lieu de la sous-préfecture d'Obo. Elle se situe à l'extrême est de la République centrafricaine, non loin de la frontière avec le Sud-Soudan située à moins d'une centaine de kilomètres.

Obo est placé sur l'axe routier reliant Bangassou à Bambouti. Les infrastructures, et notamment les ponts, y sont fortement dégradées, ce qui conduit à un enclavement problématique de la localité, et, plus globalement, freine le développement du Haut-Mbomou. La ville d'Obo dispose d'un aérodrome, bénéficiant de liaisons aériennes du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) avec Bangui *via* Bangassou. La piste de l'aérodrome s'avère toutefois trop courte (1 100 mètres) pour accueillir des vols cargos importants, ce qui aggrave l'isolement actuel de la commune provoqué par le blocage de l'axe principal d'approvisionnement par les groupes armés installés à Mboki.

Le centre-ville est composé de 13 quartiers, rassemblés en 5 groupements. Les informateurs clés rencontrés estiment la population de la commune entre 16 000 et 17 000 habitants en 2020, dont des réfugiés congolais, soudanais ainsi que des déplacés de Mboki et de Zemio.

L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville d'Obo entre le **22 octobre et le 5 novembre 2020**.

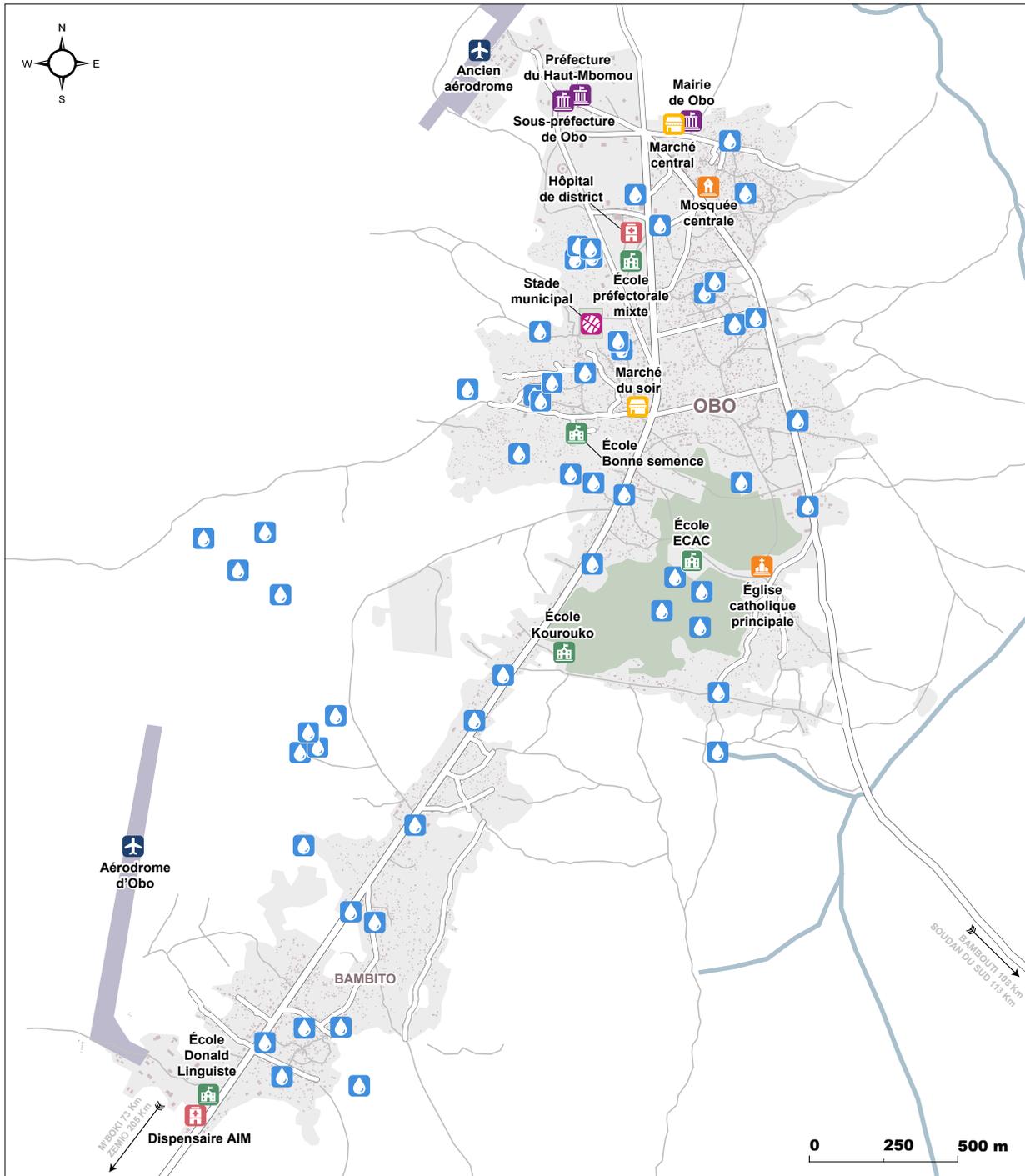
Les ateliers de planification se sont déroulés les **16 et 17 février 2021**.



**Diagnostic territorial**

**OBO**

## Carte générale du centre ville d'Obo



**Notes :** Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



- |                        |          |                    |
|------------------------|----------|--------------------|
| Bâtiment administratif | Aéroport | Route principale   |
| Structure de santé     | Mosquée  | Autre route        |
| École                  | Église   | Rivière            |
| Marché                 | Stade    | Bâti               |
| Point d'eau            |          | Zone résidentielle |
|                        |          | Végétation         |

**Sources :**  
 Données : AGORA (2020)  
 Limite administrative : OCHA (2019)  
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors  
 Date de production : 12/04/2021

## Cartographie des acteurs

### ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Préfet
- Sous-préfet
- Maire
- Chef de secteur scolaire et statistique
- Chef de secteur environnement
- Chef de secteur élevage
- Médecin-chef du district sanitaire (intérimaire)
- Chefs de groupement et de quartier ou village

### ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Associations des commerçant.e.s (« Wali Gara »)
- OFCA
- Association des commerçants
- Association des éleveurs d'Obo
- Groupement de pêcheurs

### PARTENAIRES DE L'AIDE<sup>4</sup>

#### Basés dans la ville :

- ONG nationales : AH, Caritas ; EAO, Hemle, SSF, UAOEV
- ONG internationales : ACTED ; AIRD, ALIMA, ASA, COOPI ; CSSI, HOPIN, IC, PLAN, PNRM
- Organisations multilatérales : CRCA

#### Ayant des projets réguliers :

- ONG nationales : JUPEDDEC, VD, KTK, FJD
- ONG internationales : VCV
- Organisations multilatérales : UNHCR, UNICEF, PAM, OMS, FAO

### SOCIÉTÉ CIVILE

- Représentants de la Jeunesse (président et secrétaire général)
- OFCA
- Leaders religieux

### FORCES DE SÉCURITÉ

- Police
- Gendarmerie
- Forces armées centrafricaines (FACA)
- MINUSCA

### AUTRES ACTEURS/GROUPES

- Groupes armés (absents du centre-ville mais présents sur les axes et dans certaines localités alentours)

La mairie est dirigée par le président de la délégation spéciale, nommé à l'automne 2019<sup>5</sup>. Il est appuyé par un adjoint et 4 membres du conseil municipal. Le maire adjoint, citoyen britannique, est particulièrement impliqué dans la gestion de la municipalité depuis de nombreuses années. Il est également le propriétaire du terrain qui accueille l'aérodrome d'Obo. Selon les informations recueillies, la mairie bénéficie d'un personnel dont la plupart des membres sont en poste depuis au moins trois ans.

La mairie travaille en collaboration avec les chefs de groupement et de quartier<sup>6</sup>, reconnus comme des interlocuteurs privilégiés par la communauté. La communication entre les institutions et les chefs de quartier se fait de préférence en langue locale (le zandé), car tous ne maîtrisent pas le sango. Les leaders religieux et les représentants de la jeunesse sont également cités comme des interlocuteurs importants par la communauté.

Selon les résultats de l'enquête, la coordination semble fluide entre les différentes institutions locales : mairie, sous-préfecture et préfecture, notamment sur les questions de sécurité et de commerce. Le préfet et le sous-préfet sont en poste depuis 2017 et agissent en concertation. Le préfet maintient également des échanges réguliers avec l'administration centrale à Bangui.

Les services déconcentrés souffrent de l'absentéisme de certains fonctionnaires qui, malgré leur affectation à Obo, ne se

sont pas présents sur place. Cet absentéisme serait en partie dû, selon certains informateurs clés interrogés, au coût élevé de la vie quotidienne sur place. Ainsi, certains responsables de services assument une ou plusieurs autres fonctions en intérim, ce qui réduit leur capacité d'agir efficacement. Le chef de secteur scolaire et statistique assure l'intérim à la fois du chef de secteur arts et culture, de l'inspecteur d'enseignement du Fondamental 1 (IEF1) et du conseiller pédagogique. Le chef de secteur élevage assure lui l'intérim du chef de secteur agriculture, resté à Bangui. Le chef de service préfectoral élevage est en instance de nomination à Bangui, tandis que le chef de service environnement est en charge des questions de tourisme et d'hydraulique. Le chef de service préfectoral de la fonction publique est affecté mais réside à Bangui. Les représentants du ministère de la Justice (Procureur du Tribunal de grande instance d'Obo, Président du Tribunal et le greffier) sont basés à Bangui et effectuent des missions à Obo régulièrement.

De nombreux partenaires de l'aide interviennent à Obo. En janvier 2021, OCHA recensait 20 organisations ayant des activités dans la commune (voir tableau). Le coordinateur OCHA est basé à Zemio mais se rend fréquemment à Obo. Les autorités locales regrettent néanmoins un certain manque d'information de la part des partenaires humanitaires sur le lancement et le suivi des projets.

<sup>4</sup> OCHA, *3W Présence physique zone Sud-Est*, janvier 2021 et OCHA, *3W Présence opérationnelle zone Sud-Est*, janvier 2021.

<sup>5</sup> L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales avec à leur tête un ou une président(e) qui assure les fonctions de maire.

<sup>6</sup> Le chef de quartier est le représentant de la communauté, traditionnellement élu pour des durées de 5 à 10 ans. Les chefs de quartiers élisent à leur tour un chef de groupement, c'est-à-dire un ensemble de quartiers.

## Services de base

### EAU

Le centre urbain d'Obo compte **53 points d'eau, dont 7 sont endommagés et 10 non fonctionnels**. La majorité des points d'eau sont des pompes manuelles (33) et des puits (10 protégés et 6 non protégés). L'usage et la répartition spatiale semblent relativement bien régulés sur la plupart des points d'eau, puisque, selon les gestionnaires de service, le **temps d'attente est estimé à moins de 30 minutes** pour 79% des points d'eau fonctionnels. De même, une proportion similaire de points d'eau se situent à **moins de 30 minutes de marche** du foyer de l'utilisateur. Cela étant, les usagers interrogés lors de groupes de discussion ont insisté sur l'**insuffisance du nombre de points d'eau fonctionnels** dans la localité.



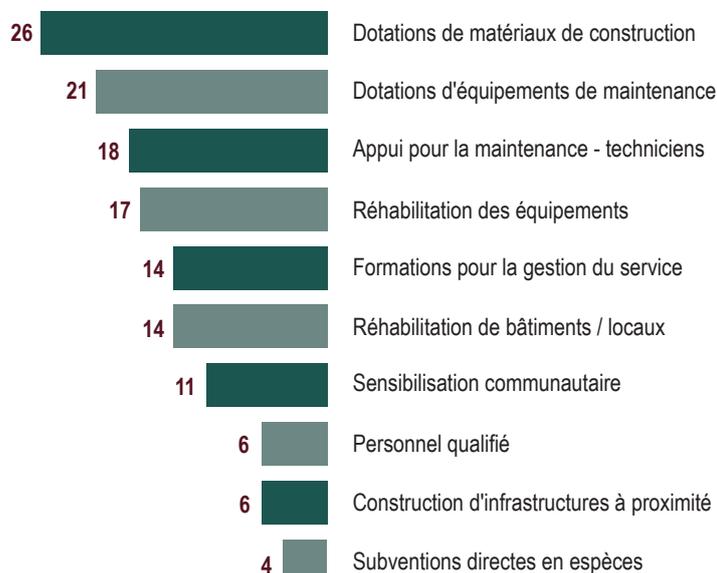
Nombre de points d'eau potable parmi les points d'eau fonctionnels

99

Nombre moyen de ménages utilisant le même point d'eau.

Un comité de gestion (COGES) est présent pour 31 des 53 points d'eau. Les points d'eau fonctionnels sont **en majorité (84 %) gratuits**. S'ils ne le sont pas, le prix moyen selon les gestionnaires de service s'élève à 114 XAF par mois. Près des trois-quarts des gestionnaires affirment n'avoir reçu aucune aide au fonctionnement. Leurs interlocuteurs principaux au niveau local sont les ONG internationales et les leaders communautaires.

#### Pistes d'amélioration selon les gestionnaires de service<sup>7</sup> :



#### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de moyen pour la maintenance



Surutilisation et pression sur le service



Manque de ressources matérielles et financières

#### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les événements de 2020 ont provoqué une **hausse de la fréquentation** pour près des trois-quarts des points d'eau fonctionnels. Les causes citées sont principalement l'insécurité, qui empêche l'accès à certains points d'eau, les activités de sensibilisation EHA menées par les ONG et l'arrivée de personnes déplacées. Cela entraîne un **temps d'attente important** pour les usagers. Selon les participants aux groupes de discussion, le manque de techniciens de maintenance provoque des dysfonctionnements et des pannes qui limitent le nombre de points d'eau utilisables.

Selon le PDL, il manquerait des points d'eau dans certaines infrastructures publiques de la ville : au marché, à l'abattoir, au sein des écoles Bambito, Donald Linguiste, site Boyo et site Gambo.

### HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

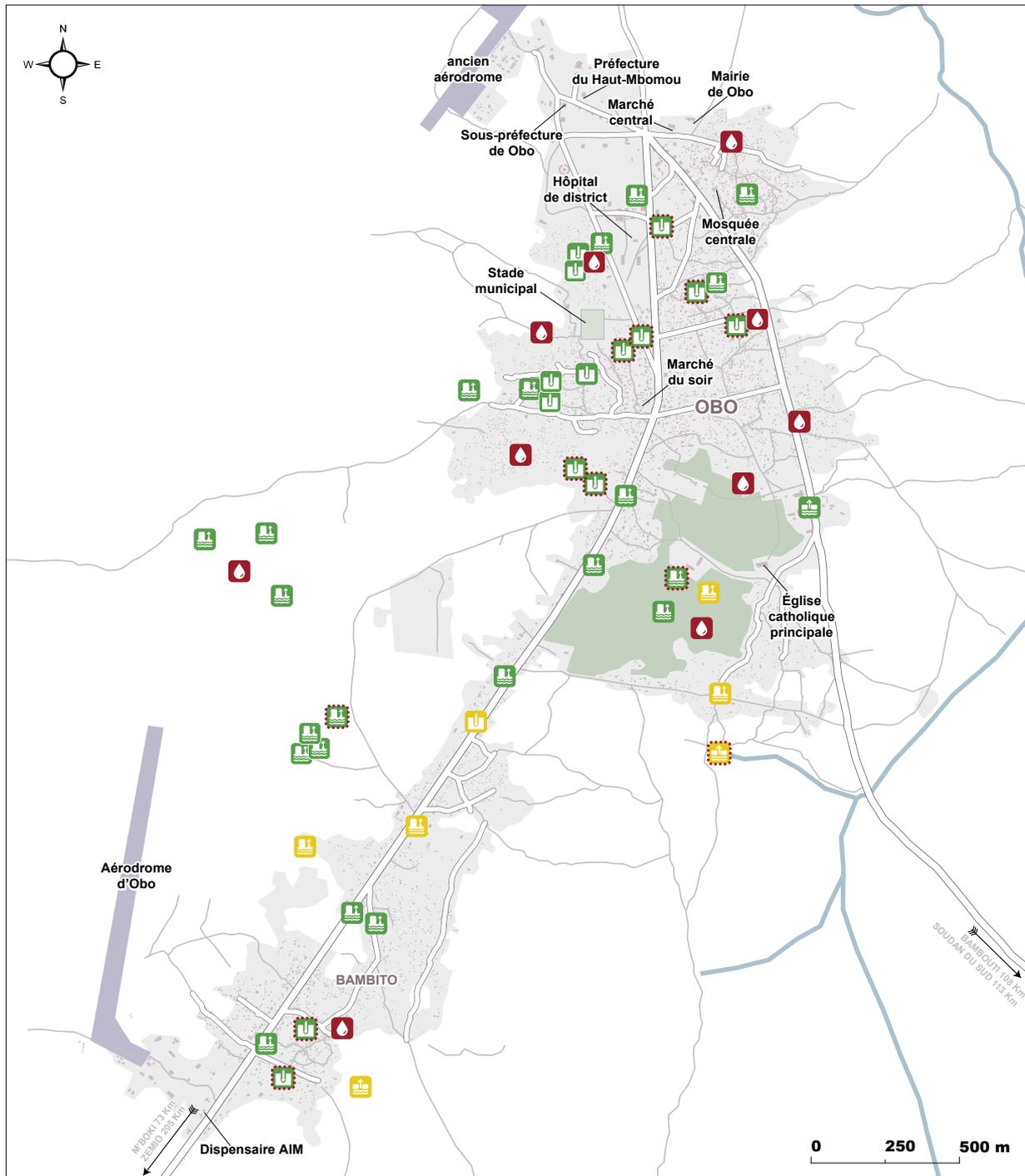
Il n'existe **aucune latrine communautaire** à Obo. Aucune initiative locale ne semble en cours pour en construire. Certains ménages possèdent toutefois des latrines privées.

#### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

La municipalité semble peu active sur les questions d'assainissement. Aucune initiative en ce sens n'a été mentionnée durant l'enquête. Le PDL souligne également cet état de fait, qui contribue à dégrader les conditions de salubrité de la ville.

<sup>7</sup> Nombre d'occurrences sur un total de 53 enquêtes.

## Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



**Notes :** Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



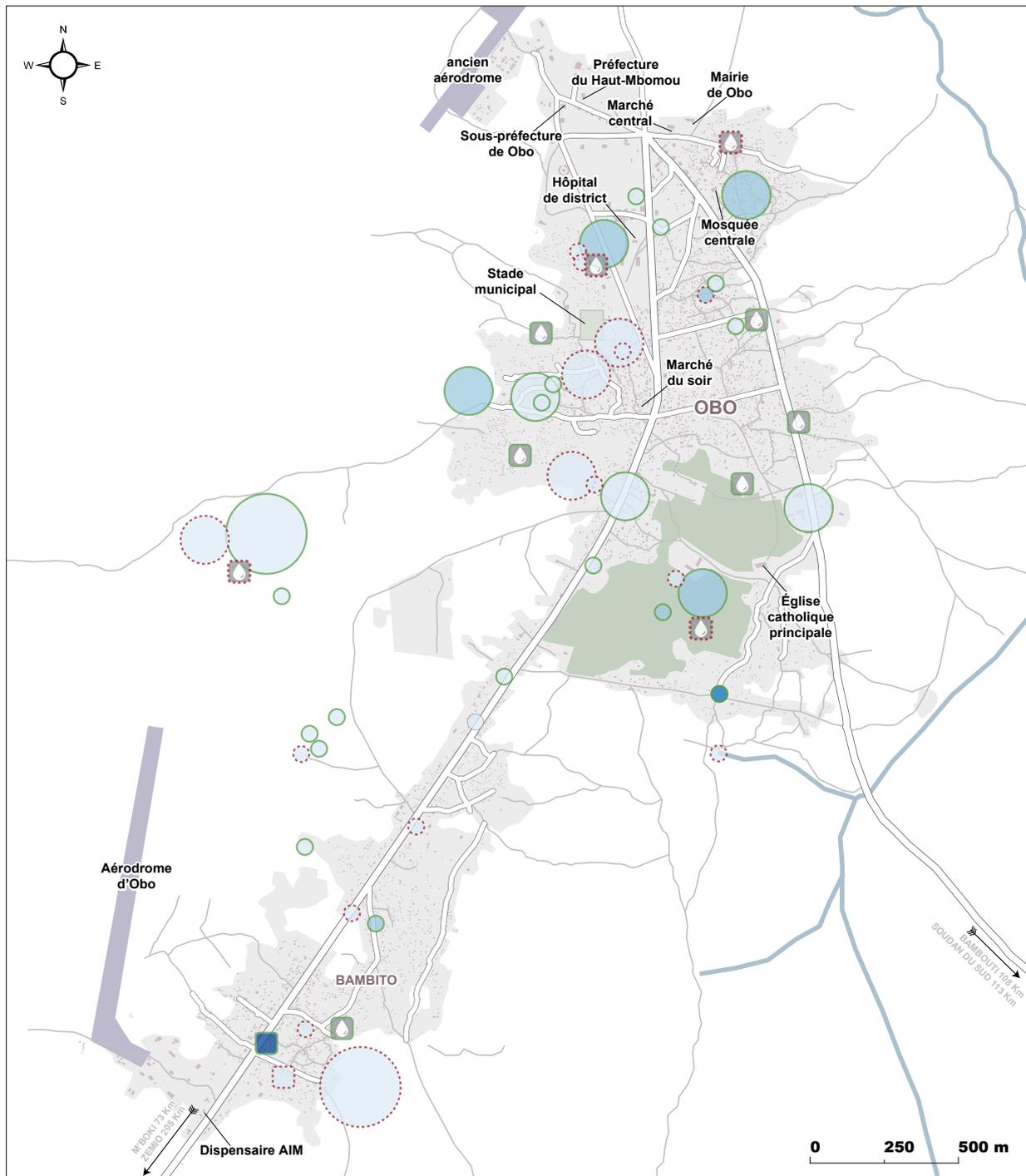
- Type de point d'eau**
- Pompe à main ou à pied
  - Puits protégé ou non protégé
  - Source aménagée ou non aménagée
  - Autre point d'eau non fonctionnel

- État de marche du point d'eau**
- Fonctionnel
  - Endommagé
  - Non fonctionnel
- Qualité de l'eau**
- Eau non potable

- Route principale
- Autre route
- Rivière
- Bâti
- Zone résidentielle
- Végétation

**Sources :**  
 Données : AGORA (2020)  
 Limite administrative : OCHA (2019)  
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors  
 Date de production : 12/04/2021

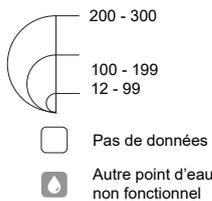
## Cartographie des services - Usage des points d'eau



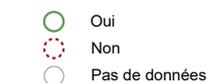
**Notes :** Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



### Nombre de ménages



### Présence de COGES



### Temps d'attente



**Sources :**  
 Données : AGORA (2020)  
 Limite administrative : OCHA (2019)  
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors  
 Date de production : 12/04/2021

## ÉDUCATION

Le centre-ville d'Obo compte **6 établissements scolaires de niveau Fondamental 1**, dont 5 publics et 1 école de l'Enseignement catholique associé de Centrafrique (ECAC). Ils sont tous fonctionnels et la plupart disposent de bâtiments dits durables ainsi que de latrines fonctionnelles séparées par genre.

La **moitié des écoles ne dispose d'aucun enseignant titulaire**. Les écoles Donald Linguiste et Bonne semence fonctionnent uniquement à l'aide de maître-parents. Au total, dans la localité, on compte 14 enseignants titulaires, 17 vacataires et 29 maître-parents.



Nombre d'écoles fonctionnelles

60,5

Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans l'ensemble des écoles.

Deux établissements scolaires de niveau Fondamental 1 ont également été construits en 2020-2021 dans les sites de déplacés de Boyo et Gambo, mais ils n'ont pas été enquêtés<sup>8</sup>.

5/6 écoles ont reçu une aide *via* des subventions directes d'argent, la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures scolaires. Quatre-vingt pour cent (80%) des gestionnaires n'étaient pas satisfaits par ces soutiens, qui étaient insuffisants et/ou inadaptés selon eux.

Les ONG ACTED et COOPI, ainsi que le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) mènent des projets dans le secteur de l'éducation à Obo, principalement à travers la construction/réhabilitation d'écoles et la dotation des kits didactiques.

50 %

des gestionnaires de service estiment que la formation des enseignants et des maître-parents est insuffisante.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de ressources financières des écoles



Manque de matériel pédagogique et d'équipement de base (table-bancs, tableaux, etc.)



Manque d'enseignants qualifiés

La **commune d'Obo accueille également un lycée** (niveau fondamental 2), construit par COOPI en 2011. Selon le PDL, l'ensemble des enseignants sont des vacataires, excepté le proviseur qui s'avère être le seul enseignant qualifié. L'établissement fait face aux mêmes types de difficultés que les écoles de niveau fondamental 1. Un collège privé aurait été construit récemment, selon les participants aux groupes de discussion.

### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Selon les gestionnaires de service, les frais d'inscription annuels varient entre 5 000 XAF pour les écoles publiques et 10 000 XAF pour l'école privée ECAC et servent principalement à payer les salaires du personnel enseignant. Les participants aux groupes de discussion ont évoqué quant à eux des frais plus élevés (s'élevant respectivement à 7 000 et 16 000 XAF). Ils soulignent que c'est une barrière importante pour les membres de la communauté.

Ils jugent également la **qualité de l'enseignement médiocre** dans les écoles publiques, du fait du manque d'enseignants qualifiés. L'école privée ECAC est perçue comme proposant un enseignement de meilleure qualité mais les frais d'écologie seraient trop élevés.

<sup>8</sup> Les constructions étaient en cours lors de la collecte de données.

## SANTÉ

Obo compte **deux infrastructures de santé fonctionnelles** : un hôpital de district et un centre de santé (« dispensaire AIM », du nom d'une ONG internationale, *Africa Inland Mission*, qui n'est plus présente à Obo), qui peuvent accueillir respectivement environ 200 et 60 patients par jour. Les deux structures n'ont pas subi de dommage matériel au cours des deux dernières années et possèdent un accès à l'eau potable et à des latrines (non-fonctionnelles pour le cas du centre de santé). Aucune ne dispose en revanche d'un générateur.

Les principaux soins sont couverts par l'une ou l'autre des infrastructures et sont gratuits au sein de l'hôpital de district et payants au sein du dispensaire, selon les gestionnaires de service. Ces derniers estiment que **les services ne sont pas surutilisés** et fonctionnent selon leurs capacités.

Selon les gestionnaires de service, l'hôpital de district compte 39 personnels de santé et 8 personnels de support. Le dispensaire AIM fonctionne quant à lui avec 27 personnels de santé, dont 2 médecins qualifiés, et 2 personnels support.

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de médicaments et d'équipement de base



Manque de matériel de sensibilisation

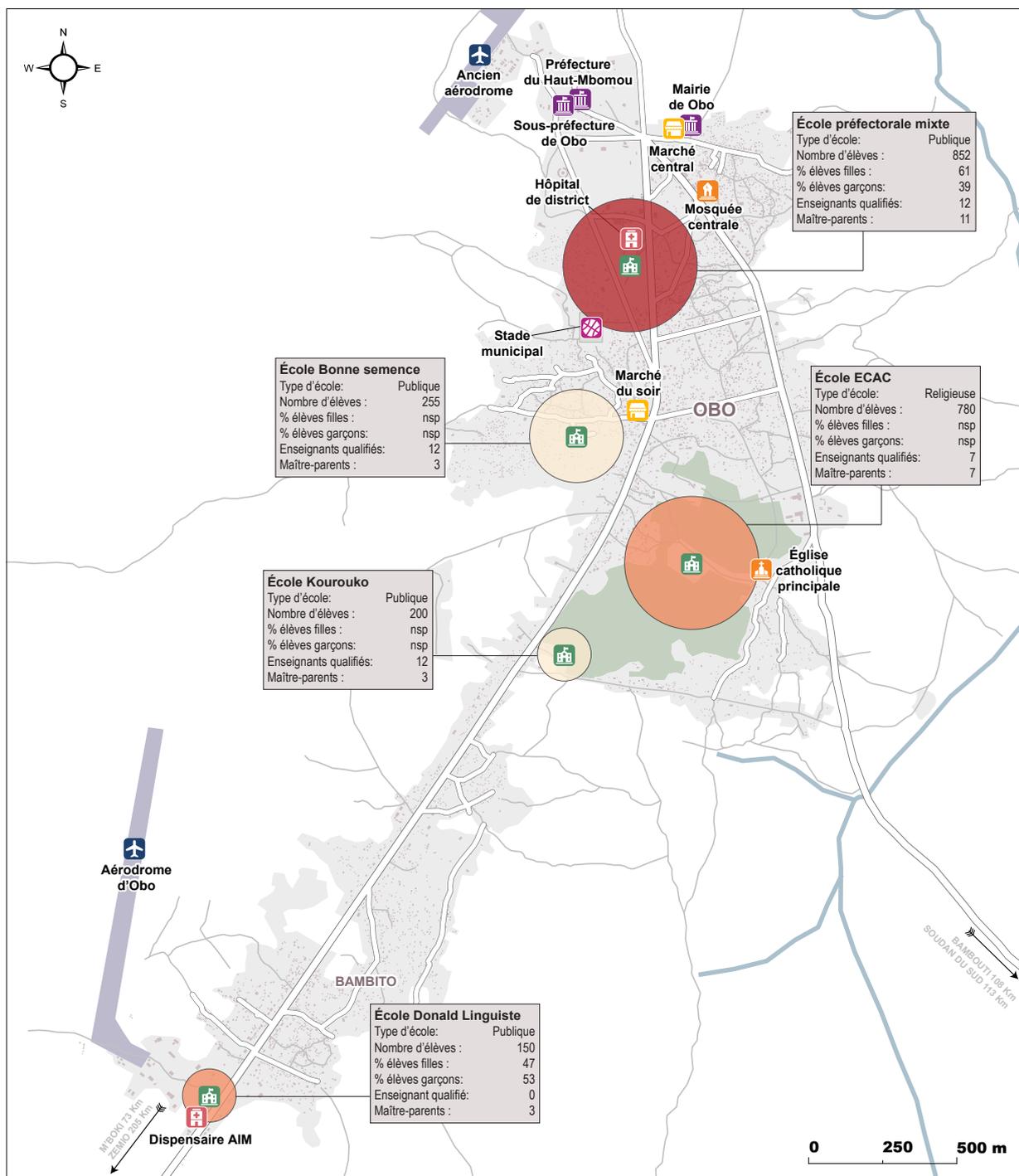
Les deux infrastructures de santé possèdent un comité de gestion. **L'ONG internationale Alliance for International Medical Action (ALIMA) assure le fonctionnement du district sanitaire** à la suite du départ du médecin chef pendant la crise, à travers le paiement et la formation du personnel, ainsi que la mise à disposition de matériel médical et de produits pharmaceutiques. Les deux infrastructures ont reçu un soutien pour leur fonctionnement *via* des dotations directes. Les gestionnaires de service ont toutefois estimé que cet appui avait été insuffisant.

### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion ont souligné **la cherté et le manque de médicaments** dans la localité, malgré la présence de pharmacies locales. Ils jugent également mauvaise la qualité des services sanitaires et se tournent vers les pratiques traditionnelles lorsque qu'ils estiment n'avoir aucune alternative.

Certains ont souligné le manque de moyens de transport pour les patients qui viennent des villages autour d'Obo, entre 25 et 45 km comme une barrière additionnelle d'accès aux services de santé. Il n'existe aucune ambulance à Obo.

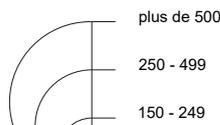
## Cartographie des services - Éducation et santé



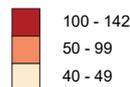
**Notes :** Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



### Nombre d'élèves par école



### Nombre moyen d'élèves par classe



- Bâtiment administratif
- Structure de santé
- École
- Marché
- Aérodrome
- Mosquée
- Église
- Stade
- Route principale
- Autre route
- Rivière
- Bâti
- Zone résidentielle
- Végétation

**Sources :**  
 Données : AGORA (2020)  
 Limite administrative : OCHA (2019)  
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors  
 Date de production : 12/04/2021

## Filières économiques

### AGRICULTURE

Sur le plan agro écologique, Obo se trouve dans la zone forestière de la Région agricole n°6, bénéficiant d'un climat favorable à plusieurs cultures comme le **manioc, l'arachide, le riz, le sésame, les courges et le palmier à huile**, dont les plantations sont situées à la frontière des sous-préfectures d'Obo et de Zémio<sup>9</sup>.

L'agriculture est considérée par les informateurs clés comme la **principale activité économique**, représentant, avec l'élevage, environ 80 % des emplois selon le PDL. Elle est essentiellement pratiquée de manière vivrière et la production est écoulee localement. Certains produits étaient exportés vers le Soudan, lorsque la situation était moins dégradée.

Les **zones de productions agricoles se sont par ailleurs fortement réduites** (quelques kilomètres autour de la localité au moment du diagnostic territorial) du fait de l'insécurité liée à la présence de groupes armés et du mauvais état des routes, en particulier en saison pluvieuse. S'ajoute à cela des difficultés écologiques, avec des signes d'appauvrissement des sols, évoqués par un informateur clé du secteur agricole, qui serait lié à une surutilisation des terres (absence de jachère). Cette situation entraîne des **prix élevés et des pénuries** de certaines denrées alimentaires dans la commune<sup>10</sup> et contribue à une insécurité alimentaire chronique dans l'ensemble de la préfecture, selon l'*Integrated Food Security Phase Classification (IPC)*<sup>11</sup>.

Il n'existe pas de groupement agricole, bien qu'une dynamique dans le sens d'une structuration de la filière ait pu être rapportée par des participants à des groupes de discussion. L'encadrement technique et administratif des activités agro-pastorales s'avère limité, du fait du manque de moyens des services techniques déconcentrés. Par ailleurs, le chef de secteur élevage assure, en plus de ses fonctions, l'intérim du chef de secteur agriculture.

### ÉLEVAGE

Bien qu'il n'ait pas toujours été pratiqué dans la région, l'élevage de gros bétail était relativement vivace en 2017, selon le PDL. On comptait alors 632 éleveurs pour plus de 1200 boeufs. Un couloir de transhumance avait été défini par l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) à une dizaine de

kilomètres de la ville. Depuis les crises récentes (2017 et 2020 notamment), l'élevage de gros bétail a quasiment disparu.

Le **petit élevage (porcs, cabris, volailles) est une source de revenus intéressante** pour la communauté, selon des informateurs clés économiques. La demande locale apparaît élevée. Ces derniers soulignent toutefois le manque de matériel (clôture notamment) et de produits vétérinaires pour assurer une meilleure production.

Les **contraintes sécuritaires dans la zone perturbent la pratique de l'élevage**. Il a été rapporté que des éleveurs avaient fui la zone pendant la crise. Au moment du diagnostic territorial, des cas de vols de bêtes ont été mentionnés.

Malgré l'existence d'une Association des éleveurs d'Obo, l'existence ou non de groupements d'éleveurs ne fait pas consensus, ce qui pourrait témoigner d'un manque d'information sur le sujet. Les informateurs clés constatant une absence de ces groupements le regrettent et souhaiteraient un soutien administratif et financier pour créer des groupements et bénéficier de formations techniques.

### AUTRES ACTIVITÉS

La **pêche** est pratiquée pour la consommation et la vente locale de poissons frais. Le poisson fumé est vendu au Soudan. Les principales barrières aux activités de pêche sont : le manque de matériel de pêche (surtout les filets) et la présence des groupes armés dans les zones de pêche. Il n'y a aucun groupement ou association de pêcheurs à Obo. **Aucun soutien extérieur** à la filière de la pêche n'a été mentionné par les informateurs clés rencontrés, ni aucune activité du ministère des Eaux et forêts.

La chasse est également pratiquée pour une consommation locale. Le manque de matériel et la présence des groupes armés autour de la localité freinent le développement de cette activité.

<sup>9</sup> Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°6*, 2016.

<sup>10</sup> Selon l'Initiative conjointe de suivi des marchés (ICSM), le coût médian des produits alimentaires du panier minimum d'articles de survie (PMAS) à Obo apparaît comme 41% plus élevé que la moyenne nationale sur la période allant d'août 2020 à février 2021. Voir REACH, *Base de données Suivi des marchés*, février 2021.

<sup>11</sup> Voir IPC, *Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aigüe – septembre 2020 – août 2021*, octobre 2020.

## COMMERCE

Obo compte **3 marchés fonctionnels** : le marché central, le marché du soir et le marché hebdomadaire du dimanche.

Ils sont tous les trois couverts et fonctionnels, y compris pendant la saison pluvieuse. On y trouve des biens alimentaires, non-alimentaires (y compris du matériel scolaire), des semences mais l'on constate parfois un manque de produits médicaux et hygiéniques. Aucun des trois marchés ne propose des matériaux de construction. Les trois marchés sont gérés par la mairie, à qui les commerçants payent une taxe journalière, ainsi que, pour le marché hebdomadaire, une taxe sur les produits crus.

Selon les gestionnaires de service, le nombre moyen de commerçants et de consommateurs a fortement diminué au cours des deux dernières années, à cause de **l'insécurité, des taxes élevées et des déplacements de population**.

Des associations liées au commerce se sont structurées : **l'Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA), les associations de femmes commerçantes « Wali gara » et les associations des hommes commerçants**. Des moyens d'entraide mutuelle comme des tontines ont été mises en place. L'enquête indique toutefois des mésententes au sein des commerçants, qui seraient problématiques pour le bon fonctionnement des marchés.

Il n'existe **pas de grossiste local** à Obo. L'approvisionnement se fait majoritairement de manière individuelle au niveau local. L'approvisionnement hors de la localité a diminué depuis la crise et ne se réalise désormais que quelques fois par an, le plus souvent **directement à Bangui, au Soudan du Sud et, de manière moins fréquente, en Ouganda**. L'éloignement géographique d'Obo par rapport à Bangui et le mauvais état des infrastructures routières rendent difficile un approvisionnement depuis la capitale. Beaucoup de commerçants sont eux-mêmes producteurs et écoulent leurs propres marchandises.

La mairie a participé à la construction des trois marchés, avec l'appui d'une ONG internationale pour le marché central et celui de la communauté pour le marché du soir. Le marché central a reçu une aide jugée satisfaisante pour son fonctionnement via la dotation de matériaux de réhabilitation et la formation des commerçants.

Les ONG ACTED et Femme, action, développement en Centrafrique (FADEC) ont mené des projets jugés satisfaisants et durables pour soutenir le commerce à Obo via la création des plateformes de commerçants, le soutien à l'OFCA, ainsi que des projets bénéficiant indirectement au commerce local, comme le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) (dotation d'argent et de petit bétail notamment).

### PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Faible pouvoir d'achat des consommateurs



Manque de ressources financières



Manque d'infrastructure

### PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

**Le mauvais approvisionnement du marché demeure la principale barrière d'accès**, puisqu'il entraîne à la fois des pénuries et une augmentation des prix<sup>12</sup>. Il est dû au mauvais état des routes qui isole la ville, notamment pour les biens non alimentaires, ainsi qu'à la présence de groupes armés sur l'axe principal reliant Obo au reste du pays. La grande majorité des produits disponibles sur le marché sont alimentaires, en quantité insuffisante pour couvrir les besoins de la population, et à des prix élevés pour les consommateurs.

L'insécurité en périphérie de la ville contraint l'accès aux zones de production éloignées, ce qui contribue à la pénurie chronique de biens alimentaires. **Le manque de nourriture a d'ailleurs été rapporté comme la difficulté quotidienne principale** par les participants aux groupes de discussion. Les habitants y pallient en consommant leur propre production agricole et en réalisant du troc.

<sup>12</sup> Selon ICSM, le coût médian du PMAS (alimentaire et non alimentaire confondus) à Obo est 42% plus élevé que la moyenne nationale sur la période allant d'août 2020 à février 2021.

## Gouvernance locale

### REPRÉSENTATION

Les **chefs de quartier** sont désignés comme les acteurs avec lesquels la communauté a le plus d'échanges et en qui elle a le plus confiance (avec les leaders religieux). Ils règlent les tensions quotidiennes (dettes, conflits fonciers, litiges familiaux, etc.), annoncent les nouvelles arrivées dans le quartier et sont le relais des préoccupations de la communauté auprès du maire et du préfet. Ils communiquent par assemblée ou individuellement, souvent en langue locale car **le sango n'est pas compris par l'ensemble de la communauté**. La communication a pu passer par des radios communautaires, à l'instar de la radio Zereda, qui ont cessé de fonctionner. Des initiatives pour les revitaliser sont en cours, avec le soutien de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), de FPU et d'une participation communautaire.

La **communauté échange également beaucoup avec le maire et le président de la Jeunesse**, qui participent à la gestion des conflits. Elle souhaiterait d'ailleurs que ces différents acteurs bénéficient d'un renforcement de capacités pour qu'ils soient plus efficaces dans leurs missions.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

### JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

La **cohésion sociale est jugée mauvaise** par les participants aux groupes de discussion. Des tensions persistent, sur une base religieuse, entre communautés, du fait des événements violents qui les ont opposées ces dernières années. A l'exception des déplacés peulhs, l'ensemble de la communauté musulmane a quitté la ville suite aux violences de mai 2020, et la perspective de son éventuel retour ne semble pas recueillir l'assentiment de la population sur place.

Selon un informateur clé, les activités réunissant les différentes communautés de la ville ne sont pas vraiment développées. L'association de la Jeunesse organise toutefois des activités collectives d'assainissement et d'entretien des infrastructures routières.

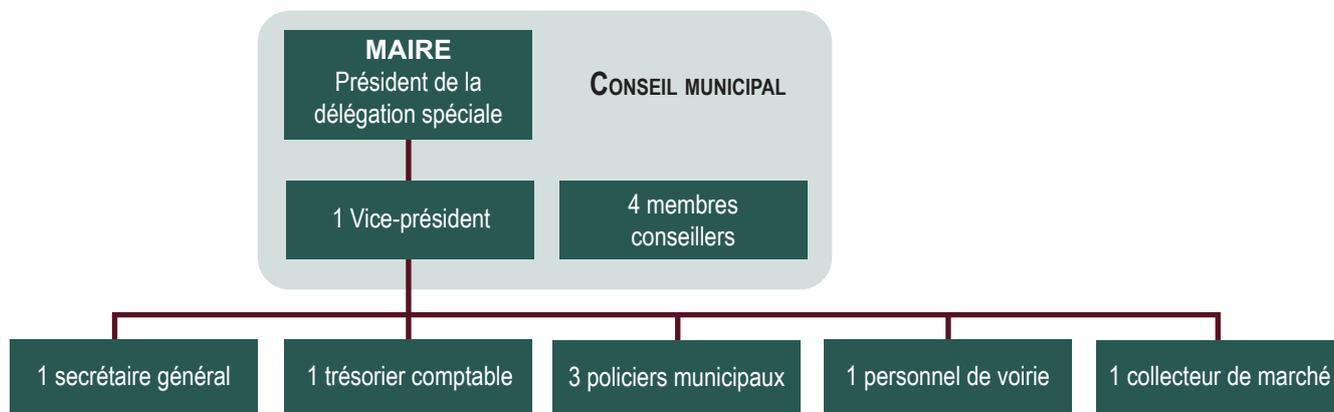
De **nombreux conflits fonciers ont été rapportés**, en particulier avec les populations nouvellement arrivées dans la localité. Quand ils ne peuvent pas être gérés au niveau des chefs de quartier, ils sont transférés à la mairie ou à la gendarmerie. Un tribunal coutumier prend en charge les affaires courantes (conflits familiaux, petite délinquance). Le tribunal de grande instance (TGI) d'Obo traite les affaires qui dépassent les compétences et attributions du tribunal coutumier. Le président du TGI, le procureur et le greffier sont toutefois basés à Bangui et effectuent des missions régulières à Obo. La MINUSCA a soutenu la construction d'un nouveau palais de Justice et la réhabilitation de la maison d'arrêt.

Selon un informateur clé, un conseil des sages, chargés de la résolution des conflits et la prévention des tensions communautaires avait été mis en place en 2013. Cette structure a été redynamisée par la MINUSCA Civile sous la forme d'un Comité local de paix et de réconciliation (CLPR)<sup>13</sup>.

La présence de groupes armés aux alentours et sur les axes accentue un sentiment d'isolement, malgré une présence de l'Etat et des acteurs humanitaires relativement importante (voir « Cartographie des acteurs », p. 12).

<sup>13</sup> Lors du diagnostic AGORA, les équipes ont eu connaissance de la création d'un second comité de paix. Les informateurs clés n'ont toutefois pas été en mesure de fournir plus de détails sur ce comité.

## Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal d'Obo rassemble le président de la délégation spéciale, nommé à l'automne 2019, appuyé par un vice-président et 4 membres conseillers. Le conseil se réunit traditionnellement une fois par an, pour élaborer le budget communal. La dernière réunion s'est tenue en mai 2020. En 2019, le PDL constatait qu'aucun document financier finalisé n'était disponible auprès de la mairie. Un budget semble toutefois avoir été validé en juillet 2020 d'un montant dépassant les 9 200 000 XAF.

Les principales sources de revenus de la mairie sont les produits fiscaux, avec les taxes sur les transports et sur le commerce notamment, et les frais d'actes civils. Les subventions de l'Etat sont rarement versées selon un informateur clé et la municipalité dispose de peu de ressources financières pour fonctionner. Les principales dépenses sont les salaires des personnels, irréguliers, l'entretien de la mairie et les activités d'assainissement et de voirie. La mairie semble avoir toutefois réussi à mener à bien la construction d'un hangar au sein du marché Lakouanga et la construction de la gare routière.

Le sous-préfet est en poste depuis novembre 2017. Il perçoit son rôle comme celui d'informer et d'orienter les activités des services techniques déconcentrés. La sous-préfecture reçoit des subventions de l'Etat une fois par an. Le préfet est lui en poste depuis décembre 2017 et ne dispose d'aucune ressource financière pour la préfecture. Il insiste sur son rôle de médiateur, qui favorise le dialogue.

Beaucoup de services techniques déconcentrés sont absents de la localité, comme ceux concernant l'Agriculture, l'Elevage, les Affaires sociales ou encore la Jeunesse et les sports. Certains chefs de service, comme celui de la Fonction publique effectuent des missions régulières à Obo, notamment pour délivrer des formations. Aucune liste définitive des fonctionnaires affectés à Obo mais non présents sur zone n'est parvenue jusqu'au préfet.

L'ensemble de ces structures institutionnelles nécessite un renforcement de capacités, à la fois humaines (formations) et matérielles (fournitures de bureau, réhabilitation/constructions de bâtiment).

## Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



### Capacité organisationnelle et structurelle

L'auto-évaluation réalisée par les OSC de la localité d'Obo a mis en lumière de nombreux dysfonctionnements sur le plan organisationnel et structurel. En effet, certaines de ces OSC n'ont pas formalisé, dans leurs statuts, leurs instances de prise de décisions et les modes de désignation de leurs membres. Aussi, nous n'avons pas relevé en leur sein l'existence d'un dispositif approprié de communication et de coordination. La gouvernance des OSC de la ville d'Obo n'obéit pas toujours aux normes et principes de l'action humanitaire. Cependant, ces OSC ne cessent d'exprimer leur souhait de bénéficier d'un renforcement des capacités en matière d'organisation et de structuration associative. Par ailleurs, les membres des OSC de la ville d'Obo font preuve de motivation dans la réalisation de leur mandat, malgré le manque des ressources financières et l'insécurité qui impactent fortement leur équilibre organisationnel et structurel. Enfin, les OSC et les autorités locales devraient identifier leurs responsabilités dans le processus du relèvement local afin de déployer une démarche participative et constructive.

### Capacité d'intervention

Les capacités d'intervention des OSC de la localité d'Obo sont relativement faibles à cause des problématiques de : compétences, ressources et d'insécurité chronique dans la région. Cependant, ces OSC déploient des efforts pour secourir les communautés locales dans les domaines de : santé et éducation, protection et genre, EHA, sécurité alimentaire et abri. Les domaines d'intervention précités sont pertinents au regard des enjeux socio-politiques de la localité. Par ailleurs, les OSC devraient mener une réflexion consensuelle pour la formalisation d'un plan opérationnel et d'un plan de contingence. La mise en œuvre de ces plans devrait faire l'objet d'un processus de monitoring et de reporting pour l'ensemble des partenaires. Il convient de souligner que la dynamique de concurrence observée entre OSC de la localité d'Obo pourrait fragiliser le processus de collaboration dans le cadre du relèvement local.

### Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la ville d'Obo n'ont pas clairement identifié leur rôle de contre-pouvoir vis à vis des autorités locales. Pour ce faire, un effort de définition d'un diagramme des responsabilités dans le cadre du relèvement local s'avère nécessaire. Aussi, les OSC devraient mettre en place un mécanisme de collecte et de partage d'information avec l'ensemble de leurs partenaires afin de s'assurer d'un certain niveau de transparence dans leurs relations. Plus encore, les membres des communautés devraient être impliqués dans le processus d'élaboration des programmes afin de garantir leur réussite à court, moyen et long terme.

### Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

L'auto-évaluation a permis de proposer aux OSC de la ville d'Obo un accompagnement technique sur les mécanismes stratégiques, managériaux et opérationnels ci-dessous.

#### *Axes prioritaires :*

- Appui organisationnel et structurel : structuration associative, principe du réseautage, rôles et responsabilités des OSC dans le processus du relèvement local, sphère d'influence, enjeux et identification des partenaires.
- Gouvernance associative : les principes de gouvernance, planification stratégique, gestion financière, gestion de ressources humaines.
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, suivi-évaluation, monitoring, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils), capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

#### *Axes secondaires :*

- Développement local (approche, méthodes, outils) ;
- Recherche de financement.
- Logistique

# Planification du relèvement

## OBO

*La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.*

# Eau



## ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Préfecture et mairie**  
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux. Identification des ouvriers qualifiés.
- **Chefs de quartier et de groupement**  
Identification des ouvrages prioritaires. Identification des besoins et des personnes ressources à mobiliser.
- **Chef de service environnement (assure l'interim du chef de service Energie et hydraulique)**  
Supervision et coordination des travaux.
- **Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA)**  
Supervision technique selon les normes définies au niveau national.  
L'ANEA n'est pas présente à Obo. Auparavant, le représentant de l'ANEA de Zemio effectuait des missions ponctuelles. Désormais, le représentant le plus proche est basé à Bangassou.



## DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



## HISTORIQUE

- Un certain nombre d'acteurs sont déjà intervenus dans le secteur de l'eau à Obo, avec des activités ciblant majoritairement les sites de déplacés. L'ONG **ACTED** a mené des activités d'aménagement de points d'eau en 2020. La communauté a jugé l'intervention insuffisante car elle attendait la construction de nouveaux points d'eau. Les ONG **EDEN**, *Hope to Person in Need* (HOPIN) et *Vision to Change the World* (VCW) ont également organisé, dans les quartiers, des formations d'artisans réparateurs et de COGES en 2020.
- L'**Association des éleveurs d'Obo** serait également intervenue dans le secteur en 2019, sans que l'on dispose de plus d'informations. L'ONG **World Vision** aurait construit des forages en 2016, ainsi que l'ANEA.



## BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Recruter** des ouvriers locaux lors de la mise en œuvre des activités de construction ou de réhabilitation d'ouvrages.
- **S'assurer** du respect des engagements sur les modalités d'intervention (type d'activité, calendrier).

<sup>14</sup> Matrice 5W, Cluster WASH, janvier 2021.

## Eau

### PRIORITÉ 1 - Construire et réhabiliter des ouvrages hydrauliques



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux points d'eau (avec pompe à main et aire de lavage)

Aménager les équipements existants (pompes à motricité humaine et puits)

Les constructions cibleraient en priorité les groupements Nairobi (12 forages), Gougberé-Mbia (6 forages), Site Ligoua (8 forages), Kadjema (4 forages) Bambito (5 forages) et Combattant.

Les réhabilitations devraient cibler les 17 points d'eau endommagés ou non fonctionnels, notamment les puits dans le groupement Bambito (3 puits) et Nairobi (10 puits).

La communauté peut fournir une partie des matériaux de construction (sable, gravier) et proposer des manœuvres et des ouvriers pour l'exécution des travaux. Il ne semble pas y avoir de techniciens qualifiés sur place.

La supervision et la gestion seraient assurées par les COGES, lorsqu'ils sont présents. Selon les normes de l'ANEA, chaque point d'eau devrait avoir un COGES, renouvelé chaque année par assemblée communale. L'assemblée communale doit notamment décider du prix d'utilisation des points d'eau. Le prix suggéré lors des groupes de discussion s'élevait à 200 XAF/mois par ménage.

### PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités de maintenance au niveau local



Court terme



Moyen terme



Long terme

Sélectionner et former des artisans réparateurs

Doter les comités de gestion en matériel de maintenance

Les artisans réparateurs pourraient être identifiés au sein de la communauté par la mairie, en lien avec les chefs de quartier. Ils devront être formés par l'ANEA ou une ONG, qui pourrait également appuyer le déploiement d'une équipe de l'ANEA dans la localité.

Selon l'ANEA, la durée minimale de formation est de 5 jours et doit comprendre des modules théoriques et pratiques. L'ANEA estime qu'il est nécessaire de former 1 artisan réparateur pour 15-30 pompes, avec un rayon d'intervention de 30 à 50 km.

## Hygiène et assainissement



### ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**  
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux. Identification des ouvriers qualifiés. Gestion du service d'assainissement s'il est créé.
- **Chefs de quartier et société civile (représentant de la jeunesse, OFCA)**  
Identification des besoins. Participation aux travaux de construction et réhabilitation. Relais de la sensibilisation auprès de la communauté.
- **Médecin chef du district sanitaire**  
Gestion des latrines communautaires. Sensibilisation des communautés.
- **Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA)**  
Supervision technique selon les normes définies au niveau national. L'ANEA n'est pas présente à Obo. Auparavant, le représentant de l'ANEA de Zemio effectuait des missions ponctuelles. Désormais, le représentant le plus proche est basé à Bangassou.



### HISTORIQUE

- Les participants aux groupes de discussion ont mentionné une absence d'interventions liées à l'hygiène et l'assainissement et plus particulièrement à la construction de latrine. Si des partenaires, **HOPIN** et **VCW** notamment, semblent pourtant avoir mené des activités en 2019-2020<sup>15</sup>, il se pourrait que l'information n'ait pas circulé.
- Selon OCHA, **Alerte humanitaire (AH)**, le **Centre de support en santé internationale (CSSI)** et **Hemle** sont également présents dans le secteur EHA (voir « cartographie des acteurs » p. 12).



### DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



### BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction via un recrutement local des ouvriers qualifiés et des sensibilisateurs.
- **S'assurer** que les matériaux dédiés à la construction soient achetés sur place dans la mesure du possible et soient gérés de manière transparente.

<sup>15</sup> Cluster WASH, *Matrice 5W*, janvier 2021.

## Hygiène et assainissement

### PRIORITÉ 1 - Construire des latrines communautaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des latrines communautaires

Appuyer la mairie dans la gestion des latrines communautaires et la sensibilisation aux questions d'hygiène et d'assainissement

La construction de latrines communautaires pourrait se faire en priorité à proximité de la gare routière (2 blocs de 4 portes séparés par genre), de la préfecture, de la sous-préfecture, de la gendarmerie, de la police, de la maison des jeunes et du stade (1 bloc de 4 porte à chaque emplacement).

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites selon les normes de l'ANEA, qui prévoient également la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF. L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Si besoin, les agents de l'ANEA disposent également des compétences techniques pour former les acteurs de la société civile. La direction régionale de l'Hydraulique à Bangassou pourrait éventuellement être contactée pour appuyer le processus de formation.

Un soutien (dotation, formation) à la mairie pour la création d'un service municipal dédié à l'hygiène et l'assainissement pourrait faciliter la mise en œuvre et la pérennité des interventions. Un renforcement des capacités du personnel de voirie peut également être envisagé. Le médecin chef de district a également été mentionné par les participants aux groupes de discussion comme un acteur potentiel à mobiliser dans la gestion de ce secteur, notamment les aspects de sensibilisation.

### PRIORITÉ 2 - Appuyer la construction de latrines familiales



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter ou distribuer des espèces pour l'acquisition de matériel de construction (béton, briques, outils)

Sensibiliser la communauté à la construction et l'usage de latrines publiques et privées

La meilleure période pour soutenir la construction de latrines privées est la saison sèche de janvier à avril.

# Éducation



## ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Préfecture, sous-préfecture, mairie**  
Soutien à l'affectation d'enseignants qualifiés.
- **Chef secteur scolaire et inspecteur Fondamental 1 (basé à Bangui, représenté par le chef secteur scolaire)**  
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupement, leaders religieux, société civile). Identification des besoins.
- **Proviseurs et gestionnaires des établissements de Fondamental 1**  
Gestion des dotations aux établissements. Identifications des besoins spécifiques.
- **Association des parents d'élèves (APE)**  
Gestion des dotations aux élèves.



## DOCUMENTATION

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement, 2010*.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.



## HISTORIQUE

- L'ONG **ACTED** est intervenue en 2019-2020 en soutien du secteur éducatif à Obo, avec notamment des réhabilitations au sein des 6 écoles niveau F1 ainsi que des dotations de kit didactiques. Des formations de maître-parents et des activités de soutien aux APE ont été organisées, y compris au sein des écoles des sites de déplacés de Boyo et Gambo, dans lesquelles ont également été créés des espaces temporaires d'apprentissage.
- L'ONG **COOPI** a construit le lycée d'Obo et a effectué des dotations de kit scolaires. L'**UNHCR** a construit l'école Bonne semence. La **MINUSCA** a également mené des activités de soutien au secteur éducatif, sous la forme de dotations de moyens de transport et construction/réhabilitation, en 2017.



## BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **S'assurer** que les dotations en matériel soient gérées de manière transparente et équitable par des personnes en qui la communauté a confiance.
- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction/réhabilitation *via* un recrutement local des ouvriers qualifiés.

## Éducation

### PRIORITÉ 1 - Appuyer le personnel enseignant



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'affectation d'enseignants qualifiés dans la localité

Doter les établissements de matériel didactique

La communauté estime les besoins à 60 enseignants qualifiés pour les 8 écoles de Fondamental 1 (y compris les 2 écoles des sites de déplacés) et 20 enseignants pour les 2 établissements de Fondamental 2. La construction de logement pour le personnel enseignant affecté, ainsi que la délivrance d'une aide pour faire venir leur famille, constituent également un moyen d'appuyer leur venue.

### PRIORITÉ 2 - Construire et réhabiliter des infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux bâtiments scolaires

Réhabiliter les infrastructures dégradées

Les nouveaux bâtiments pourraient être construits en priorité à l'école préfectorale mixte et l'école Kourouko. La construction d'un centre d'animation pédagogique pourrait être envisagée.

## Santé



### ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Préfecture, sous-préfecture, mairie**  
Identification des ouvriers qualifiés et coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).
- **Médecin chef du district sanitaire (intérimaire au moment de l'enquête)**  
Identification des besoins précis et coordination au niveau du district sanitaire du Haut-Mbomou (au sein de la Région sanitaire n°6).
- **COGES des infrastructures de santé**  
Gestion des dotations.



### HISTORIQUE

- L'ONG **ALIMA** assure le fonctionnement des infrastructures de santé d'Obo, à travers la prise en charge des frais de personnel, du matériel médical et des médicaments.
- L'**UNHCR** a réhabilité le pavillon chirurgical de l'hôpital de district.
- Le **CSSI** et les ONG nationales **Fusion des jeunes pour le devenir** (FJD) et **Jeunesse unie pour l'environnement et le développement communautaire** (JUPEDEC) ainsi que l'**Organisation mondiale de la Santé** (OMS) interviennent également dans le secteur de la santé à Obo (voir cartographie des acteurs p. 12).



### DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010.  
En particulier :
  - La section 6.1 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
  - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
  - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
  - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.



### BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **S'assurer** que les activités, en particulier les dotations, soient réalisées avec transparence et équité.

## Santé

### PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'affectation de personnel qualifié

La priorité pourrait être donnée à l'affectation d'un médecin supplémentaire, d'1 à 2 sages-femmes, de 3 assistant(e)s accoucheur(se)s, 3 infirmier(e)s d'Etat, de 2 assistant(e)s d'hygiène et d'1 technicien(ne) de laboratoire.

Former le personnel de santé déjà présent dans la localité

Les formations pourraient concerner les techniques de santé mais également la gestion et l'administration.

### PRIORITÉ 2 - Améliorer les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les infrastructures de santé en produits pharmaceutiques et en matériel médical

Les infrastructures de santé auraient notamment besoin de tensiomètres et d'appareils échographiques. Les besoins précis pourraient être discutés avec le médecin chef du district sanitaire intérimaire. Une électrification pourrait être envisagée au travers de la dotation d'un générateur et de panneaux solaires. Un château d'eau pourrait être construit, notamment pour l'hôpital de district.

Doter les infrastructures de santé en matériel de support technique (générateur, appareillage médical)

Les réhabilitations concerneraient en priorité la maternité, les bureaux administratifs et les logements des personnels soignants. Les constructions cibleraient un service de pédiatrie, de gynécologie ainsi qu'une clôture autour de l'hôpital.

Réhabiliter et construire des bâtiments sanitaires

## Commerce



### ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Préfecture, Sous-préfecture, Mairie**  
Identification des besoins et des personnes ressources. Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier et de groupement, leaders religieux, société civile). En tant que gestionnaire ou co-gestionnaire des trois marchés, la mairie représente un interlocuteur privilégié pour la plupart des questions liées au commerce.
- **Société civile : OFCA, Wali-Gara, associations de commerçants**  
Participations aux activités. Gestion des dotations. Identification des besoins précis.
- **Direction régionale du Commerce et direction régionale des Travaux publics et de l'équipement (basées à Bangassou)**  
Supervision des activités, coordination des formations techniques.



### HISTORIQUE

- L'ONG **ACTED** avait organisé des distributions d'argent liquide en 2018 qui avaient bénéficié au commerce local. La **MINUSCA Civile** a distribué des machines à coudre dans le cadre d'un soutien aux AGR.
- Les marchés ont bénéficié de l'installation de panneaux solaires et de la construction d'un hangar.



### DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



### BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** les modalités et le calendrier d'intervention prévus au départ.
- **S'assurer** de la transparence et de l'équité du processus de mobilisation des commerçants et des dotations.

## Commerce

### PRIORITÉ 1 - Appuyer les commerçants dans leurs activités



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'approvisionnement en biens alimentaires et non-alimentaires

Soutenir les associations de commerçants et en créer de nouvelles

Créer une structure locale de micro-finance

Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui<sup>16</sup>. La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première échelle de microfinance au-dessus de la tontine, elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois).

Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou *a minima* bien utilisés<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

<sup>17</sup> Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, septembre 2020, Bangui.

### PRIORITÉ 2 - Soutenir le développement des activités commerciales



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter et construire de nouveaux bâtiments au sein des trois marchés

Développer les moyens de transports de marchandises

Réhabiliter les infrastructures routières pour dynamiser les échanges économiques

Assurer la sécurité sur les axes

L'état des infrastructures routières demeure un important frein aux activités marchandes. Le développement de ces dernières s'avère donc en grande partie lié à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes. L'axe vers Bambouti et vers le Sud-Soudan pourrait être priorisé, du fait des potentialités d'échanges économiques au-delà de la frontière.

Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics et de l'équipement (basée à Bangassou) est un acteur à consulter. La mairie pourrait identifier des ouvriers qualifiés. La communauté pourrait également être mobilisée pour des travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO).

L'allongement de la piste de l'aérodrome pour accueillir des avions plus gros porteurs contribuerait également au désenclavement partiel de la ville.

## Agriculture et élevage



### ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Préfecture, sous-préfecture, mairie**  
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier et de groupement, leaders religieux, société civile).
- **Chef de service préfectoral de l'Agriculture (en attente de publication du décret de nomination) et chef de secteur agricole (vacant)**  
Supervision des activités agricoles, notamment des formations techniques. La direction régionale de l'Agriculture peut être informée et mobilisée à Bangassou.
- **Chef de service préfectoral de l'Élevage (en attente de publication du décret de nomination) et chef de secteur élevage (en poste)**  
Supervision des activités d'élevage, notamment des formations techniques. La direction régionale de l'Élevage peut être informée et mobilisée à Bangassou.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD) – basée à Bangui**  
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.
- **Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC)**  
Appui aux groupements.
- **Société civile : Association des éleveurs d'Obo**  
Gestion des dotations aux éleveurs. Identification des besoins précis.
- Ni l'Agence centrafricaine pour le développement de l'Agriculture (ACDA), ni l'ANDE ne sont officiellement présentes à Obo. La direction régionale de l'ACDA peut être mobilisée à Bangassou, la direction régionale ANDE à Bambari.



### DOCUMENTATION

- FAO, *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021*.
- CNEDD/ AEDD : Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31). Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.
- Cluster Sécurité alimentaire, *Carte de la présence des structures décentralisées du ministère de l'Agriculture*, octobre 2020
- Cluster Sécurité alimentaire, *Dashboard activités des partenaires du Cluster Sécurité alimentaire en RCA*, 2020.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Entretien avec la direction régionale de l'ACDA, septembre 2020, Bambari.

## Agriculture et élevage



### HISTORIQUE

- L'ONG **ACTED** a mené en 2016-2017 un projet autour de l'élevage et de la transhumance, avec notamment une campagne de vaccination vétérinaire et la création d'une pharmacie vétérinaire. Elle a également organisé des distributions d'intrants agricoles (outils, semences) en 2019-2020.
- L'ONG **FADEC** a organisé des dotations en volailles, caprins et ovins à l'OFCA.



### BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** le calendrier agricole : la formation des groupements et les distributions d'intrants doivent se faire avant la période de semis (si possible en février).
- **S'assurer** de la qualité des semences et du matériel distribués, ainsi que de la transparence du processus de distribution, et effectuer un suivi des activités. Les produits phytosanitaires et engrais devraient être en priorité composés d'éléments naturels (bio pesticides), disponibles sur place.

## Agriculture et élevage

### PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités des acteurs agricoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Créer et revitaliser les groupements et associations agricoles

Doter les groupements en outils, semences et autres intrants agricoles

Former les groupements aux techniques culturales

Développer l'encadrement technique agricole dans la localité

Des groupements avaient été créés il y a plus de 10 ans par l'ONG COOPI mais la crise prolongée les aurait déstructurés. Soutenir les efforts actuels de structuration des agriculteurs en groupements permettrait d'agir plus efficacement sur le secteur agricole, en particulier pour la gestion des dotations et la délivrance de formations.

Sur la question des semences, les foires s'avèrent un modèle de distribution souvent privilégié par les participants aux groupes de discussion dans les différentes localités du Sud-Est. Elles permettent notamment aux acteurs locaux d'écouler une partie de leur production, avec des semences adaptées au contexte agro-écologique. L'opportunité d'une telle solution à Obo doit être soigneusement étudiée, du fait des contraintes d'approvisionnement et de la faible production locale.

Quel que soit le dispositif de dotation choisi, l'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec les représentants des services techniques agricoles. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer.

### PRIORITÉ 2 - Soutenir l'élevage de petit bétail



Court terme



Moyen terme



Long terme

Créer des groupements d'éleveurs et soutenir les structures existantes

Doter les groupements en petit bétail (ovins, caprins, volailles) et en matériel (clôture notamment)

Revitaliser la pharmacie vétérinaire

La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation, si possible de la part de l'ANDE, sur le logement et l'alimentation des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes.

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupements sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements<sup>19</sup>.

Le PDL mentionne le besoin de construire, à plus long terme, un marché pour le gros bétail, ainsi qu'un deuxième abattoir au niveau du quartier AIM.

<sup>19</sup> Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

## Agriculture et élevage

### PRIORITÉ 3 - Développer l'encadrement technique agropastoral au niveau local



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les groupements agricoles aux techniques culturales

Former les éleveurs aux techniques vétérinaires

Créer un centre de formation agropastoral dans la localité

Les participants aux groupes de discussion, qu'ils soient agriculteurs ou éleveurs, ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'accompagnement technique et suggéraient la création d'un centre de formation local dédié à cette activité.

# Priorisation intersectorielle

## Secteur prioritaire 1

### Eau

**PRIORITÉ 1** : construire et réhabiliter des ouvrages hydrauliques  
**PRIORITÉ 2** : former des artisans réparateurs

## Secteur prioritaire 2

### Santé

**PRIORITÉ 1** : renforcer le personnel de santé  
**PRIORITÉ 2** : améliorer les infrastructures de santé

## Secteur prioritaire 3

### Éducation

**PRIORITÉ 1** : appuyer le personnel enseignant  
**PRIORITÉ 2** : construire et réhabiliter des infrastructures scolaires

### Agriculture et élevage

**PRIORITÉ 1** : renforcer les capacités des acteurs agricoles  
**PRIORITÉ 2** : soutenir l'élevage de petit bétail  
**PRIORITÉ 3** : développer l'encadrement technique agropastoral au niveau local

### Commerce

**PRIORITÉ 1** : appuyer les commerçants dans leurs activités  
**PRIORITÉ 2** : soutenir le développement des activités commerciales

### Hygiène et ass.

**PRIORITÉ 1** : construire des latrines communautaires  
**PRIORITÉ 2** : appuyer la construction de latrines familiales

## ANNEXE - Méthodologie

### COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

#### Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

#### Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

#### Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

#### Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

#### Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

## Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

## Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

## ANALYSE

### Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

### Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

## DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.